



PROCES-VERBAL

COMMISSION FEDERALE DES COMPETITIONS NATIONALES JEUNES MASCULINES

Réunion : Jeudi 05 février 2026
à : 10h00

Président : M. Arsène MEYER

Présents : MM. Thomas BIZEUL, Lokman CAKMAK, Jean-Pierre DEFOUR, Stéphane JUNGES et Laurent CZWOJDZINSKI (Autres acteurs football amateur)

Excusés : MM. Pierre-Jean JULLIAN, Philippe LE YONDRE (BELFA)

Assistent : Mme Manon VIF et M. Pierre NESPOUX (Direction des Compétitions Nationales)

COUPE GAMBARDELLA CA

La Commission,

Après étude de la liste 16 des équipes qualifiées à l'issue des 16^{èmes} de finale de la Coupe Gambardella CA, prépare le tirage des 8^{èmes} de finale de la compétition.

Le tirage des rencontres sera effectué par Claude DELFORGE, Président de la LFA et membre du COMEX, ce jeudi 05 février 2026 au siège de la FFF à 12h00 et diffusé en direct sur la chaîne YouTube de la FFF.

Les matches des 8^{èmes} de finale de la Coupe Gambardella CA se joueront le dimanche 1^{er} mars 2026 à 14h30.

Enfin, les tirages au sort des 1/4 et 1/2 finales auront lieu le jeudi 5 mars 2026 à 12h00.

CHAMPIONNAT NATIONAL U19

CLASSEMENTS

La Commission,

Prend connaissance des classements du Championnat National U19 à l'issue de 17^{ème} journée.

CLERMONT FOOT 63 / SC SCHILTIGHEIM

La Commission,

Considérant que la rencontre du Championnat National U19 opposant le Clermont Foot 63 au SC Schiltigheim programmée le dimanche 25 janvier 2026 n'a pas eu lieu,

Considérant que le samedi 24 janvier 2026, lors d'un échange téléphonique entre le Directeur des Compétitions Nationales de la FFF d'astreinte le week-end du match et l'entraîneur de l'équipe du SC Schiltigheim, ce dernier a informé la FFF que son équipe ne se déplacerait pas à Clermont pour le match de Championnat National U19 du dimanche 25 janvier,

Considérant que suite à cette conversation, le Directeur des Compétitions Nationales a tenté de joindre le Président du club du SC Schiltigheim et lui a également laissé un message, mais sans réponse de la part du dirigeant,

Considérant enfin que compte tenu de ces éléments, le match a été annulé afin d'éviter que l'équipe de Clermont Foot 63, les officiels et les spectateurs ne se déplacent inutilement au stade,

Par ces motifs,

Décide de donner match perdu par forfait à l'équipe du SC Schiltigheim (-1 point ; 0-3) et d'attribuer le gain du match à l'équipe du Clermont Foot 63 (3 points ; 3-0).

Par ailleurs, décide également d'infliger au SC Schiltigheim une amende de 150 euros qui sera directement débitée sur le compte fédéral du club.

Enfin, précise que les aides de la FFF pour ce déplacement ne seront pas versées au club du SC Schiltigheim, le match ayant été annulé à l'avance.

CHAMPIONNAT NATIONAL U17

CLASSEMENTS

La Commission,

Prend connaissance des classements du Championnat National U17 à l'issue de 17^{ème} journée.

HAVRE AC / PARIS SAINT-GERMAIN

La Commission,

Considérant la demande du club du Havre AC pour modifier l'installation de son match de Championnat National U17 Havre AC / Paris Saint-Germain le dimanche 08 février 2026 à 14h30 sur Stade Municipal 1 à Yvetot, classé Niveau T3,

Considérant l'arrêté de fermeture de tous les terrains en herbe et les terrains hybrides de la ville du Havre pour la période du 3 au 8 février 2026 inclus pour les compétitions et les entraînements,

Par ces motifs, et afin d'éviter le report du match,

Décide de répondre favorablement à la présente demande et programme le match de Championnat Nationale U17 Havre AC / Paris Saint-Germain le dimanche 08 février 2026 à 14h30 sur le Stade Municipal 1 à Yvetot, classé Niveau T3.

RACING BESANCON / DIJON ASPTT

La Commission,

Considérant la demande du club de l'ASPTT Dijon, accompagnée de l'accord du club adverse, pour modifier la programmation de son match en retard de Championnat National U17 Racing Besancon / ASPTT Dijon du dimanche 22 au samedi 28 février 2026 à 14h30,

Considérant que ce changement n'aurait pas d'incidence particulière sur le bon déroulement du championnat,

Par ces motifs,

Décide de répondre favorablement à la présente demande et reprogramme le match de Championnat National U17 Racing Besancon / ASPTT Dijon le samedi 28 février 2026 à 14h30.

STADE BRESTOIS 29 / EB SAINT CYR SUR LOIRE

La Commission,

Considérant la demande du club de l'EB Saint Cyr sur Loire, accompagnée de l'accord du club adverse, pour modifier la programmation de son match en retard de Championnat National U17 Stade Brestois 29 / EB Saint Cyr sur Loire du dimanche 15 février au dimanche 01 mars 2026 à 14h30,

Considérant que ce changement n'aurait pas d'incidence particulière sur le bon déroulement du championnat,

Par ces motifs,

Décide de répondre favorablement à la présente demande et reprogramme le match de Championnat National U17 Stade Brestois 29 / EB Saint Cyr sur Loire le dimanche 01 mars 2026 à 14h30.

STADE LAVALLOIS MAYENNE FC / QUEVILLY ROUEN METROPOLE

La Commission,

Considérant la décision de la Commission Supérieure d'Appel du mercredi 14 janvier 2026 confirmant la décision de donner la rencontre Stade Lavallois Mayenne FC / Quevilly Rouen Métropole (Championnat National U17 - 11^{ème} journée) à rejouer,

Par ces motifs, et compte tenu du calendrier du Championnat National U17,

Décide de reprogrammer le match à rejouer de Championnat National U17 Stade Lavallois Mayenne FC / Quevilly Rouen Métropole le dimanche 01 mars 2026 à 14h30.

Prochaine réunion prévue le jeudi 5 mars 2026 à 10h00

Le Président,
Arsène MEYER

Le Secrétaire,
Jean-Pierre DEFOUR